



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)  
Place Georges Clémenceau  
30300 Beaucaire

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Beaucaire (30), Contact : M Le Maire, Julien SANCHEZ, Place Georges Clémenceau, 30300 Beaucaire, FRANCE. Tél. : +33 466591006. Fax : +33 466593040. Courriel : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr. Code NUTS : FRJ12.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.beaucaire.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Fourniture et livraison de denrées alimentaires et repas finis - Assistance technique et portage de repas

**II.1.2) Code CPV principal**

55523100

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Prestations de services pour l'assistance technique « Fourniture de denrées alimentaires et livraison des repas finis » et le portage de repas « Fourniture et livraison, en liaison froide, des repas finis à domicile (chez chaque bénéficiaire) pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté inscrites au CCAS »

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 4000000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

### II.2) DESCRIPTION

#### LOT N° 1

**II.2.1) Intitulé :** Assistance technique : Fourniture de denrées alimentaires et livraison des repas finis pour la Commune de Beaucaire et le CCAS

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

55523100 , 39222000 , 15800000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Commune de Beaucaire (La cuisine centrale, cuisine du multi-accueil, cuisine du restaurant l'Age d'Or,

et cuisines satellites restaurants scolaires et des centres de loisirs.

#### II.2.4) Description des prestations

Assistance technique : Fourniture de denrées alimentaires et livraison des repas finis pour la Commune et le CCAS

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 30%

##### Qualité

Valeur technique : 70%

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant minimum annuel : 80 000,00 €

Montant maximum annuel : 500 000,00 €

Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction.

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Portage de repas : Fourniture et livraison, en liaison froide, des repas finis à domicile (chez chaque bénéficiaire) pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté inscrites au CCAS

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

55521100

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Commune de Beaucaire (Livraison chez chaque bénéficiaire)

#### II.2.4) Description des prestations

Portage de repas : Fourniture et livraison, en liaison froide, des repas finis à domicile (chez chaque bénéficiaire) pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté inscrites au CCAS.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

##### Qualité

Valeur technique : 60%

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

## II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

## II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

## II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant minimum annuel : Sans

Montant maximum annuel : 500 000,00 €

Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction.

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

##### Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 ou le DUME)

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

#### III.1.2) Capacité économique et financière

##### Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

(ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 ou le DUME)

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

##### Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Informations relatives à la profession

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Le pouvoir adjudicateur est un groupement de commande composé de la Commune de Beaucaire et du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Beaucaire. Le coordonnateur du groupement est la Commune de Beaucaire. Le coordonnateur assure les actes de passation, d'attribution, ainsi que les actes survenant tout au long de l'exécution.

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 07 août 2023 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : lundi 07 août 2023 - 13:30

Lieu : Hôtel de Ville.

**Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :** L'ouverture des offres se fera en présence d'un représentant de l'acheteur. Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne pourra y participer.

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :**

Sans que cela ne soit contractuel, le prochain renouvellement aura probablement lieu au printemps 2027.

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Appel d'Offres ouvert.

Retrait du dossier de consultation :

Il est entièrement et gratuitement téléchargeable sur le profil acheteur de la Commune : <https://marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'enregistrer lors du téléchargement du DCE afin d'être automatiquement alertés lors des éventuelles modifications de celui-ci en cours de publicité.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur fonds propres pris sur le budget de la commune et celui du CCAS.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

**Forme juridique du groupement :**

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

**Cautonnement et garanties financières :**

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Aucune avance ne sera versée. Sauf si lorsque le montant initial du marché public ou bon de commande est supérieur à 50 000 euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

**Renseignements complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

**Modalités de remise des offres :**

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres. La transmission

des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr>

**Information des candidats non retenus :**

L'acheteur, dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire concerné le rejet de sa candidature ou de son offre. (Article 8.3 du RC)

**Visite sur site :**

Une visite sur site est obligatoire. Elle donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite des lieux. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES FRANCE. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES FRANCE. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.4.3) Introduction des recours**

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES FRANCE. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

05 juillet 2023